Le dispositif assistance aux projets et parcours de vie

Vous permettre de **réfléchir à votre avenir**, sans à priori.

Vous soutenir dans la formulation de votre **projet de vie** (santé, logement, famille, scolarité, loisirs, emploi, formation...).

Rechercher avec vous, les informations ou partenaires utiles pour vous permettre de faire des **choix éclairés** et décider des meilleures prestations possibles pour votre projet.

Vous informer sur vos droits.



Comment?



Le faciliteur de choix de vie :

- Il vous soutient dans votre parcours et dans l'expression de votre projet de vie
- Il part de votre demande, sans jugement
- Il recherche avec vous les moyens et les partenaires qui peuvent vous aider à réaliser votre projet



Le **DAPV 11** c'est une équipe de professionnels à votre écoute

Où nous rencontrer?



- Chez vous
- Dans le lieu de votre choix
- Dans les locaux de nos partenaires



Quand?

• Le faciliteur s'adaptera au mieux à votre agenda.



Pour qui?

- Les personnes en situation de handicap
- Les parents d'un enfant en situation de handicap
- Les proches aidants



Un dispositif **simple** et **flexible**

A tout moment de la vie

Pas de durée d'accompagnement :

le dispositif est activé en cas de besoin

Sans fréquence :

c'est à votre rythme

Sans notification MDPH

Accessible et **gratuit**





Nous contacter:

dispositif.apv.11@gmail.com

04.68.10.25.53

Financé par :



Porté par :



APAJH







DAPV 11

Assistance aux Projets et Parcours de Vie

"Ensemble, ouvrons le champ des possibles"

Vous êtes une personne en situation de handicap

Vous souhaitez réfléchir à votre avenir sans à priori

Vous êtes un proche aidant

